



Règlement L'ISESTOISE 2021

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

➤ Accueil :

L'accueil se fera devant la Mairie d'ISESTE à partir de 8h le Samedi 04 Décembre.

➤ Départ et Arrivée :

Devant la Mairie d'ISESTE

- Course pédestre (13km) : départ 9h30
- Marche (6km) : départ 9h45

➤ Participation :

La course l'isestoise est organisée par la Commune d'ISESTE et est ouverte à tout homme et femme de plus de 18 ans.

Les dossards sont à retirer avant le départ dans la salle des fêtes d'ISESTE (devant la Mairie).

➤ Itinéraire :

L'itinéraire sera fléché et balisé

➤ Ravitaillement :

Un ravitaillement sera prévu sur le plateau du Zoom (6^{ème} kilomètre).

➤ Assistance médicale :

Elle sera assurée par une équipe de secouriste de l'union départementale des sapeurs-pompiers 64.

➤ **Engagement :**

Prix : 12 €

Inscriptions en ligne sur le site www.pyrenéeschrono.fr ou sur place le jour de l'épreuve.

La participation à la compétition est subordonnée pour chaque participant à la présentation de :

- D'une licence en cours de validité : FFA, FFTri, UFOLEP ou FSGT

Ou

- D'un certificat médical (ou photocopie) sur lequel la mention « non contre-indication à la course à pied ou marche en compétition » devra être clairement apposée et datera de moins d'un an. **La copie de ces documents sera conservée par l'organisateur comme justificatif en cas d'accident.**
- D'un pass sanitaire numérique ou papier présentant :

- Un schéma vaccinal complet

Ou

- d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48 heures

Ou

- D'un certificat de rétablissement de la COVID-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

➤ **Respect des règles liées au COVID-19 :**

Les engagements COVID-19 seront détaillés dans l'article Engagement COVID en fin de ce règlement.

➤ **Retrait des dossards : sur présentation du pass sanitaire ou Test COVID obligatoire**

Les dossards sont à retirer le matin, samedi 04 décembre avant la course et à partir de 8h, à la salle des fêtes d'ISESTE (devant la Mairie).

➤ **Chronométrage :**

Le chronométrage est effectué par la société Pyrénées chrono située à AREN (64 400).

Les dossards, munis d'une puce, devront être restitués lors du passage de la ligne d'arrivée. Tout dossard non restitué sera facturé 20 €.

Les résultats seront mis sur papier et affiché sur panneau à la fin de l'épreuve.

L'ensemble des résultats sera disponible sur le site www.pyreneeschrono.fr

➤ **Préconisation éco-responsable :**

L'organisation de la manifestation a souhaité s'inscrire dans une démarche de développement durable ; ainsi il est demandé à chaque concurrent de respecter les efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'évènement sous cet aspect. Cela impose : de ne pas jeter de déchets (gels, barres énergétiques, mouchoirs, ...) hors des zones prévues à cet effet.

➤ **Remise des prix :**

Elle aura lieu à partir de 12h30 devant la Mairie d'ISESTE.

Les bénéficiaires de la course seront reversés à l'AFM téléthon.

➤ **Responsabilité :**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tous les accidents qui pourraient survenir aux concurrents du fait de leur participation à cette épreuve.

➤ **Jury :**

Le jury se réserve le droit de prendre toutes dispositions ou toutes modifications dans les cas non prévus. Les décisions seront portées à la connaissance des concurrents sur la ligne de départ.

➤ **Droit à l'image :**

Des photos sont susceptibles d'être prises lors de la course par les organisateurs ou la presse.

Tout concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise les organisateurs et la presse à utiliser ces photos sur divers supports.

➤ **Annulation :**

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la course en cas d'alerte météo (orage, vent violent), ou en cas de tout autres risque majeur.

➤ **Acceptation du règlement :**

La participation à « l'isestoise » implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du règlement.

Les participants reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement.

L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification qu'elle jugera nécessaire au bon déroulement de la manifestation.

Notamment, l'organisation pourra adapter ce règlement en fonction des mesures sanitaires qui seront en vigueur le 04 Décembre 2021. L'organisation s'engage à prévenir l'ensemble des compétiteurs des mesures et protocoles sanitaires qui sont susceptibles d'évoluer d'ici la manifestation.